

## Chef du service énergie

Référence : 25-55733/MPRH du 13 janvier 2025



Employeur : Nouvelle-Calédonie

Corps ou Cadre d'emploi /Domaine : ingénieur /Equipement Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie  
ou ingénieur /Economie rurale (DIMENC)

Service de l'énergie

Durée de résidence exigée

pour le recrutement sur titre <sup>(1)</sup> : Ingénieur 1er ou 2e  
grade domaine équipement : au moins égale à 5 ans.  
Ingénieur 1er grade du domaine de l'économie rurale :  
au moins égale à 10 ans.  
Ingénieur 2e grade du domaine de l'économie rurale :  
au moins égale à 5 ans.

Lieu de travail : NOUMEA

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : Lundi 13 janvier 2025

Date limite de candidature : Vendredi 31 janvier 2025

### Détails de l'offre :

La Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie (DIMENC) est une administration centrale et déconcentrée au service de la politique industrielle & énergétique, de la gestion des risques et de la connaissance géologique de la Nouvelle-Calédonie. Elle applique, évalue et conçoit les politiques publiques dans ses domaines de compétences dans la perspective de concilier le développement industriel durable du territoire avec la protection des personnes et des biens et la préservation de l'environnement et des ressources. La DIMENC assure des missions pour le compte de l'État, du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la Province Nord, de la Province Sud, et de la Province des Îles. Par son rôle de conseil et d'aide à la décision de ses cinq donneurs d'ordres, notamment concernant le marché mondial des ressources naturelles, la DIMENC contribue à préparer la Nouvelle-Calédonie à surmonter les mutations économiques, technologiques, climatiques et géopolitiques dans ses domaines de compétences.

Au sein de la DIMENC, le service de l'énergie est composé de 8 agents répartis en deux sections : la section de l'efficacité énergétique et du climat et la section de régulation de l'énergie. Il propose et met en œuvre la politique énergétique de la Nouvelle-Calédonie et du cadre réglementaire afférent, en lien notamment avec la stratégie industrielle du territoire : il s'agit d'assurer un approvisionnement et une fourniture énergétique de qualité à moindre coût et plus respectueux de l'environnement. L'action du service énergie s'inscrit ainsi à la convergence de plusieurs sujets essentiels pour l'avenir de la Nouvelle Calédonie ayant pour finalité le pilotage de la stratégie de transition énergétique tout en garantissant sa soutenabilité économique pour les principaux acteurs.

**Missions :**

Sous l'autorité du directeur et du directeur adjoint, le chef du service de l'énergie est chargé de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques opérationnelles et stratégiques en matière d'énergie. Il garantit par ailleurs la bonne réalisation de l'ensemble des missions dévolues à son service, notamment :

- 1 - Encadrer l'approvisionnement et la qualité des produits et services énergétiques ;
- 2 - Proposer une trajectoire de développement des installations de production, de stockage et des réseaux publics d'électricité, dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie ;
- 3 - Gérer le fonds d'électrification rurale ;
- 4 - Assumer les missions de régulation du secteur de l'énergie, y compris la fixation ou l'encadrement des prix publics de vente de l'essence, du gazole, du gaz et de l'électricité conformément aux textes en vigueur ;
- 5 - Elaborer et mettre en œuvre des mécanismes visant à lutter contre la précarité énergétique ;
- 6 - Assurer la mission de tutelle de l'agence Calédonienne de l'Energie ;
- 7 - Assurer le suivi de la mise en œuvre de l'appui budgétaire de l'Union européenne en faveur de la transition énergétique et du schéma de transition énergétique de la Nouvelle Calédonie, incluant des actions en faveur du verdissement de l'industrie calédonienne, la généralisation d'une approche économe en énergie dans tous les secteurs d'activité et notamment celui des transports, en lien avec les autres services compétents (DITTT, DAPM etc.) ;
- 8 - Acquérir et partager la connaissance et les données sur l'énergie et le climat.

**Activités principales :**

- Assurer le bon fonctionnement du service énergie, mobiliser ses collaborateurs et gérer les ressources financières qui lui sont dévolues ;
- Superviser l'élaboration des textes législatifs ou réglementaires dans le secteur de compétence du service, en lien avec les membres du gouvernement concernés et accompagner leur processus d'adoption par le congrès ou le gouvernement ;
- Maintenir un lien constant avec les acteurs publics et privés qui interviennent dans le secteur de l'énergie de manière à alimenter une réflexion stratégique au service du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

**Activités secondaires :**

- Participer à la gestion des crises dans le secteur de l'énergie ;
- Effectuer certaines missions de contrôle pour le compte de l'Etat, notamment en matière de stocks stratégiques ;
- Participer, avec le chargé de mission placé auprès du directeur, à la veille économique et technologique du secteur de l'énergie
- Contribuer à la bonne mise en œuvre de la démarche qualité de la DIMENC.

**Profil du candidat**

Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :

- Connaissance solides des techniques mises en œuvre en matière d'énergie et climat ;
- Parfaite connaissance du contexte industriel et énergétique de la Nouvelle-Calédonie ;
- Notions avancées en matière d'économie générale et de gestion d'entreprise ;
- Bonne culture administrative générale (fonctionnement des institutions et des cadres juridiques).
- Maîtrise de la langue anglaise ;

Savoir-faire :

- Compétences managériales avérées (2 ans minimum dans des fonctions d'encadrement similaires) ;
- Expérience réussie dans le domaine de la régulation du secteur de l'énergie ;
- Connaissance de l'environnement institutionnel calédonien souhaitable ;
- Aisance d'expression écrite et orale et capacité de synthèse ;

Comportement professionnel :

- sens de l'intérêt général
- loyauté et rigueur
- sens des relations humaines
- disponibilité
- résistance à la pression et courage

**Contact et informations complémentaires :**

M. Jean-Yves SAUSSOL, Directeur

mail : [jean-yves.saussol@gouv.nc](mailto:jean-yves.saussol@gouv.nc)

ou

M. Jean-Sébastien BAILLE, Directeur adjoint

Tél: 27 02 38 / mail : [jean-sebastien.baille@gouv.nc](mailto:jean-sebastien.baille@gouv.nc)

## **POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE**

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes et fiche de renseignements, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire<sup>(2)</sup>) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle Calédonie** par :

- voie postale : **B.P M2 - 98849 Nouméa cedex**

- dépôt physique : **Bureaux 106 et 107 - Section recrutement - DRHFPNC - Centre administratif Jacques Iéakawé - 1er étage - 18 avenue Paul Doumer - Centre-ville de Nouméa**

- mail : [drhfpnc.recrutement@gouv.nc](mailto:drhfpnc.recrutement@gouv.nc)

<sup>(1)</sup>Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

<sup>(2)</sup>La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***